

Réforme de l'agrément : un soutien plus adapté au cinéma documentaire

La Scam se réjouit de la réforme de l'agrément. Elle remercie le CNC et la direction du cinéma d'avoir mené dans la concertation et jusqu'à son terme une remise à plat rendue nécessaire par l'évolution du secteur.

Le barème de soutien financier du documentaire ressort plus affiné et plus adapté à ses particularités. La valorisation du réalisateur reflète son rôle pivot dans ce genre cinématographique. Distinguer les repérages filmés et les prises de vue participent aussi d'une reconnaissance de ses spécificités.

D'une façon générale, la Scam entend poursuivre en lien avec le CNC le travail d'une meilleure adaptation des modalités de son soutien au cinéma documentaire. Les règles conçues sur le modèle de la production des fictions s'avèrent parfois inadaptées et devraient davantage tenir compte de sa fabrication et de son exploitation.

La présélection aux Oscars d'un documentaire français cette année encore montre combien le genre participe au rayonnement du cinéma français à l'étranger. Les auteurs souhaitent pouvoir être mieux accompagnés dans cet essor et lui donner encore davantage d'ampleur.

contact presse

Astrid Lockhart

01 56 69 64 05

06 73 84 98 27

astrid.lockhart@scam.fr